AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: (251-1) 513822 Fax: (251-1) 519321
Email: oau-ews@telecom.net.et

**QUATRE-VINGT-QUATORIZIEME SESSION ORDINAIRE
AU NIVEAU DES AMBASSADEURS DE L'ORGANE
CENTRAL DU MECANISME POUR LA PREVENTION,
LA GESTION ET LE REGLEMENT DES CONFLITS**

**29 AOUT 2003
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE**

**Central Organ/MEC/AMB/2.(XCIV)
Original: ANGLAIS**

RAPPORT DU PRESIDENT INTERIMAIRE SUR LE PROCESSUS DE RECONCILIATION EN SOMALIE

RAPPORT DU PRESIDENT INTERIMAIRE SURLE PROCESUS DE RECONCILIATION EN SOMALIE

I. INTRODUCTION

1. Lors de la 92ème session ordinaire de l'Organe central au niveau des ambassadeurs, tenue à Addis-Abéba, du 12 au 13 juin 2003, j'ai rendu compte de l'évolution du processus de paix en Somalie, dans le contexte de la Conférence de réconciliation nationale en Somalie conduite sous les auspices de l'IGAD et qui se déroule, depuis le 15 octobre 2002, au Kenya (d'abord à Eldoret, et, depuis la mi-février 2003, à Mbagathi, dans les environs de Nairobi). A cette occasion, j'ai notamment rappelé la signature, le 27 octobre 2002, par les dirigeants somaliens participant à la Conférence, d'une Déclaration sur la cessation des hostilités et les structures et principes du processus de réconciliation nationale en Somalie. Les dirigeants somaliens y ont notamment demandé à l'IGAD, à l'UA et à la communauté internationale dans son ensemble, d'appuyer et de suivre la mise en œuvre de la Déclaration.

2. J'ai également informé l'Organe central qu'en mars de cette année, la persistance des combats entre factions rivales dans certaines régions de la Somalie, en violation de la Déclaration d'Eldoret, avait amené le Comite technique de l'IGAD, qui pilote la Conférence, à examiner les mesures appropriées à prendre pour faire face à la situation prévalant sur le terrain.

3. C'est dans ce contexte que l'ambassadeur Bethuel Kiplagat, représentant spécial du Kenya pour la Somalie et Président de la Conférence, m'a écrit le 18 mars 2003, demandant à l'UA de mettre en place un mécanisme de contrôle, pour appuyer la cessation des hostilités en Somalie. Faisant suite à cette demande, et après d'intenses consultations entre l'UA et le Comité technique de l'IGAD, les deux organisations ont entrepris, du 22 mai au 2 juin 2003, une Mission technique conjointe d'établissement des faits en Somalie. La Mission a soumis un rapport faisant, entre autres, état du souhait, exprimé par les parties somaliennes et nombre de groupes sociaux, de voir l'UA déployer une force militaire en Somalie pour y entreprendre le désarmement des factions militaires et autres groupes armés.

4. Sur la base du rapport susmentionné et de discussions subséquentes avec le Comité technique de l'IGAD, j'ai recommandé à l'Organe central la mise en place d'un mécanisme pour contrôler la cessation des hostilités, sous la forme d'une Mission de l'UA en Somalie (AMISOM), qui comprendrait jusqu'à 75 observateurs militaires et personnels civils. Ainsi que le souligne le rapport de la Mission d'établissement des faits, la proposition de déployer des observateurs repose sur la réalisation d'un certain nombre de conditions, visant toutes à faciliter l'accomplissement effectif de leur mandat. Ces conditions portent notamment (i) sur la nécessité de compléter la Déclaration d'Eldoret, qui, en plus du fait qu'elle n'a pas été signée par toutes les parties, est, en tout état de cause, insuffisante pour le déploiement d'une Mission d'observation ; et (ii) sur l'existence, au moment du déploiement, d'une nouvelle administration civile qui assumerait la responsabilité du désarmement.

5. Pour sa part, l'Organe central, s'étant félicité des progrès réalisés au niveau de la Conférence de réconciliation nationale en Somalie, a exprimé la disposition de l'Union africaine à jouer le rôle attendu d'elle dans la mise en place d'un mécanisme de contrôle de la cessation des hostilités en Somalie, y compris le déploiement d'une Mission d'observation. En conséquence, l'Organe central m'a demandé d'entreprendre les consultations nécessaires avec l'IGAD et les parties somaliennes en vue de la mise en place de ce mécanisme, et de prendre les mesures les plus appropriées en vue de la mobilisation des ressources, financières et autres, requises, à cet effet.

6. Le présent rapport fait le point des dispositions prises par la Commission en exécution de la décision de l'Organe central sur le déploiement d'une Mission d'observation en Somalie. Il rend également compte de l'évolution des discussions à la Conférence de réconciliation nationale en Somalie. Enfin, le rapport formule des recommandations sur la meilleure façon d'aller de l'avant.

II. DEPLOIEMENT DE L'AMISOM

a) Communication avec les États dits de la Ligne de front et demande d'observateurs militaires et de financement

7. Au lendemain de la réunion de l'Organe central, j'ai adressé des lettres aux ministres des Affaires étrangères des trois États dits de la Ligne de front, à savoir Djibouti, l'Éthiopie et le Kenya, pour formellement porter à leur attention la décision de déployer une Mission d'observation de l'UA en Somalie, ainsi que les dispositions prises à cet effet. J'ai exprimé la conviction que les États dits de la Ligne de front prêteront leur plein appui aux efforts de l'UA. En réponse, le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Seyoum Mesfin, par une lettre datée du 3 juillet 2003, m'a assuré de la détermination de son gouvernement à faire tout ce qui est attendu de lui pour aider l'UA à mener à bien son initiative.

8. La Commission a également adressé des Notes verbales aux sept pays africains qui avaient été proposés par les factions et dirigeants somaliens pour fournir des observateurs militaires, à savoir l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Botswana, le Ghana, le Nigeria, la Tanzanie et le Zimbabwe. Depuis, le Ghana a répondu favorablement à cette requête, alors que le Zimbabwe a indiqué ne pas être en mesure de fournir des observateurs militaires, en raison d'autres engagements. Au moment de la finalisation du présent rapport, les réponses des cinq autres pays étaient toujours attendues.

9. En outre, j'ai écrit au Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le 18 juin 2003, pour l'informer de la décision de l'Organe central et solliciter l'appui des Nations unies à cette entreprise. J'ai envoyé une lettre similaire au Secrétaire général de la Ligue des États arabes (LEA), Amre Moussa, sollicitant l'appui de son organisation, y compris l'octroi d'une assistance financière dans le cadre du Fonds spécial de la Ligue des États arabes pour la Somalie.

10. Dans le même esprit, j'ai adressé une communication au ministre italien des Affaires étrangères, Franco Frattini, dans laquelle j'ai sollicité l'appui de son pays pour le financement de la Mission d'observation.

11. Le 9 juillet 2003, le Commissaire intérimaire chargé de la Paix, de la Sécurité et des Affaires politiques a écrit au ministre italien des Affaires étrangères pour fournir des détails supplémentaires sur la demande d'assistance formulée par l'UA. Dans sa réponse, le ministre Frattini a assuré la Commission que l'Italie veillerait à ce que l'appui nécessaire soit accordé l'UA. A cet égard, il a souligné la nécessité d'étudier plus en détail les modalités opérationnelles du déroulement de la Mission, son rapport avec l'entrée en vigueur et la mise en œuvre d'un accord global de paix entre les Somaliens, ainsi que le coût réel du déploiement.

12. Je voudrais également informer l'Organe central que des communications ont été envoyées à certains des partenaires de l'UA, pour solliciter leur appui financier et logistique. Il me plaît d'indiquer que l'Allemagne a octroyé une aide s'élevant à 200 000 Euro, tandis que la Suède a annoncé une contribution d'un million de couronnes suédoises. Des efforts sont en cours pour obtenir le financement nécessaire pour l'AMISOM, dont le budget a été révisé à la hausse, s'élevant actuellement à 5 692 750 $EU, pour tenir compte de l'augmentation du nombre des observateurs et des sites envisagés pour le déploiement, l'objectif étant d'assurer une meilleure couverture de la zone de mission.

b) Envoi d'une Mission de reconnaissance en Somalie

i) Préparation de la Mission de reconnaissance

13. Le 28 juin 2003, le Commissaire intérimaire chargé de la Paix, de la Sécurité et des Affaires politiques a adressé une lettre à l'ambassadeur Bethuel Kiplagat, au sujet de la décision de l'Organe central et des initiatives prises par la Commission en vue de sa mise en œuvre rapide, y compris les contacts initiés avec les pays proposés pour fournir les observateurs militaires. L'ambassadeur Djinnit l'a également informé qu'en préparation du déploiement envisagé, l'UA allait envoyer une Mission de reconnaissance en Somalie pour mener des consultations approfondies avec les factions et dirigeants somaliens. Enfin, et conformément au rapport soumis à la 92ème session ordinaire de l'Organe central, l'ambassadeur Djinnit a rappelé les conditions auxquelles le déploiement aurait lieu :

- la Conférence de Mbagathi doit déboucher sur la formation d'un gouvernement de transition et sur des arrangements appropriés devant régir la période de transition ;

- la situation sécuritaire sur place doit être propice et acceptable ;

- la Mission doit bénéficier du soutien sans réserve des parties somaliennes ;

- l'objectif de la Mission sera de créer un environnement propice au déploiement d'une force de maintien de la paix plus importante.

14. La Mission de reconnaissance a quitté le siège de l'UA, à destination de Nairobi, le 17 juillet 2003. Elle comprenait le Dr. A.M. Kambudzi, Analyste politique, et le Lieutenant-Colonel Abdelhamid Khalifi, Expert militaire de haut niveau. Un technicien en communications devait se joindre à la Mission à Nairobi, mais n'a pas pu le faire.

15. A Nairobi, la Mission, en plus de l'élaboration de son itinéraire, a mené des consultations avec les différents dirigeants somaliens présents à la Conférence de Mbagathi, pour les informer dûment de l'exercice. La Mission a également préparé des documents, qui ont été distribués aux dirigeants somaliens, sur ses activités et ses objectifs, une fois en Somalie. Certains de ces dirigeants se sont formellement engagés à fournir leur plein appui, ainsi que la protection et l'assistance nécessaires, à la Mission d'observation aussitôt qu'elle sera déployée et tout au long de sa présence en Somalie. Il s'agit notamment d'Abdullahi Yusuf, Président de l'État de Puntland ; de Yusuf Hassan Ibrahim, pour le compte du Gouvernement national de transition (TNG) ; d'Omer Finish, Président du Congrès somalien unifié/Alliance pour le salut de la Somalie (USC/SSA) ; Mohamed Afrah Qanayare, Président du Congrès somalien unifié (USC) et du G8 ; Osman Atto, Président du Congrès somalien unifié/Alliance nationale somalienne/Conseil somalien pour la reconstruction et la restauration (USC-SNA/SRRC) ; Sheik Madde, au nom de l'Armée de résistance rahanweyne (RRA) ; et de Yusuf Alire Mohamud, au nom de l'Alliance de la Vallée de Juba (JVA). Muse Sudi, Président de l'Alliance pour le salut de la Somalie (SSA), a refusé de signer le document d'engagement présenté par l'UA, alors que Hussein Aïdeed, Vice-Président du Conseil somalien pour la reconstruction et la restauration (SRRC), était absent de Nairobi durant cette période.

16. Par ailleurs, des dispositions furent prises pour permettre à la délégation de l'UA à la Conférence de Mbagathi, sous la conduite de mon Envoyé spécial, M. A. Foum, de garder le contact avec les dirigeants somaliens, afin qu'ils puissent alerter leurs représentants respectifs en Somalie et leur demander de recevoir la Mission, conformément au programme détaillé qui leur avait été communiqué. En raison de contraintes logistiques et des tâches importantes envisagées à Mogadiscio, la capitale, les dirigeants somaliens furent informés que la Mission visiterait d'abord Luuq et Garbaharre, dans le sud-ouest de la Somalie, avant de poursuivre son voyage vers d'autres localités.

17. A partir de Nairobi, la Mission de reconnaissance a été accompagnée par trois membres somaliens du Comité DDR de la Conférence de réconciliation nationale en Somalie. Le Général de Division J.A. Musomba, Coordonnateur du Comité chargé du contrôle de la cessation des hostilités sous la supervision du Comité technique de l'IGAD, n'a pas été en mesure de se joindre à la Mission, en raison d'engagements à la Conférence de Mbagathi. La Mission comprenait également en son sein Abdallah Arimi, de la Ligue des États arabes.

ii) *Visites et discussions en Somalie*

18. Entre le 22 et le 31 juillet 2003, la Mission de reconnaissance a visité les localités suivantes : Luuq, Garowe, Bossasso, Galkacyo, Belet-Weyne, Baidoa, Mogadiscio et Kismayo (Garbaharre n'a pu être visitée, car la piste d'atterrissage n'était pas utilisable). Sur le terrain, la Mission a adopté une approche qui lui a semblé appropriée pour transmettre le message souhaité aux factions et dirigeants somaliens, ainsi qu'à la population. L'approche consistait à mettre en exergue l'importance de la précédente Mission d'établissement des faits, conduite par l'IGAD et l'UA ; à clarifier le mandat et les objectifs de la Mission de reconnaissance ; à expliquer que seuls des observateurs militaires de l'UA (et non une force internationale) seraient déployés; et à préciser le rôle attendu des dirigeants politiques, des commandants militaires et du reste de la population somalienne, pour venir en appui la Mission d'observation.

19. Les discussions avec les factions et les dirigeants somaliens ont porté sur l'identification de centres régionaux de commandement et de sites d'implantation pour les observateurs militaires, les conditions de sécurité, la recherche de bureaux et de logements, ainsi que sur l'environnement économique dans lequel les observateurs opéreront en Somalie. La Mission a pu identifier des bâtiments (tant pour les logements que pour les bureaux) dans les localités suivantes : Luuq, Garowe, Bossasso, Galkacyo (nord), Baidoa, Mogadiscio (dans les zones contrôlées par le TNG, les factions de Qanayare et de Mohamed Deere – Président de l'Administration régionale du Shebelle ; étant donné que les groupes de Hussein Aideed, d'Osman Atto et de Muse Sudi ont refusé de rencontrer la Mission, rien de tel n'a pu être fait dans les zones qu'ils contrôlent) et Kismayo.

20. Les autres aspects de la Mission sont rapportés ci-après :

20.1 Luuq – Il s'agit d'une petite localité d'environ 10 000 habitants, située le long d'une rive du fleuve Juba, dans la région de Gedo, et contrôlée par une alliance regroupant le SRRC, le Mouvement de l'Alliance somalienne (SAMO) et le Front national somalien (SNF). La Mission a été accueillie avec enthousiasme par les dirigeants politiques locaux et par les commandants militaires, ainsi que par les habitants de la localité, le 22 juillet 2003. Les responsables rencontrés ont promis d'apporter toute la coopération et la protection nécessaires aux observateurs militaires, et ont signé un document à cet effet. Ce faisant, ils ont souligné que « l'Union africaine ne pouvait faire plus pour la Somalie, étant donnée ses propres limites. » D'autres ont, cependant, exprimé le sentiment que les observateurs militaires « ne seront pas à la hauteur des tâches qui les attendent en Somalie, telle que le désarmement ». Au cours de la visite, la ville et ses environs semblaient calmes et en paix.

20.2 Garowe – Cette localité est la capitale de l'Etat somalien du Puntland. La Mission a été très bien reçue par Ali Abdi Awaare, ministre de l'Administration locale et du Développement rural, le 22 juillet 2003, et par le Vice-Président, Mohamed Abdi Hashi, ainsi que par d'autres ministres. Abdullahi Yusuf, Président du Puntland, a reçu la Mission le lendemain, après son retour de Mbagathi. Les représentants du Puntland

ont donné des assurances qu'ils faciliteraient le travail des observateurs militaires et qu'ils les protégeraient. Ils ont proposé que les observateurs se déploient dans toutes les régions qui composent le Puntland.

20.3 Bossasso – De Garowe, la Mission a été accompagnée, par route, par deux ministres et des agents de sécurité, jusqu'à Bossasso, le port maritime du Puntland, sur la Mer rouge. Bossasso semblait calme, sûre et en paix quand la Mission l'a visitée, le 23 juillet 2003. Le port est fonctionnel, et pourrait être utilisé par les observateurs. La Mission a été bien accueillie par les commandants de la police et de l'armée, qui ont tous promis de collaborer étroitement avec les observateurs.

20.4 Galkacyo – La ville se trouve au centre-ouest de la Somalie, à l'intersection entre les territoires des clans Darod et Hawiye. Elle est divisée en deux parties : les Darod au Nord et les Hawiye au Sud. Il y a donc deux systèmes d'administration dans cette ville. Par ailleurs, la ville est le point de passage obligé en direction du Puntland et des régions australes de la Somalie. La Mission est arrivée dans la ville via Garowe, à partir de Bossasso, le 25 juillet 2003, et elle a conclu son séjour au Puntland par quelques réunions et une visite pour identifier des bureaux et des logements pour les observateurs militaires.

Le principal problème rencontré à Galkacyo était de savoir comment se rendre de l'autre côté de la ville. Des efforts ont été faits pour contacter les dirigeants de la partie sud, mais aucune réponse à la demande de rencontre formulée immédiatement après l'arrivée de la Mission, le 25 juillet 2003, ne fut reçue. La Mission a été informée par les représentants du Puntland que les dirigeants de la partie sud n'étaient pas en mesure de garantir sa sécurité. Mais, deux délégués prétendant représenter Hussein Aideed et Osman Atto, respectivement, se sont présentés à l'hôtel, le lendemain, à 7h30. Ils ont affirmé que les dirigeants, les Anciens et la population de Galkacyo sud étaient rassemblés pour accueillir la Mission. Cependant, le vol de Galkacyo à Belet-Wayne étant prévu à 8h30, il a été convenu de se contenter d'une réunion avec les deux délégués dans la partie Nord de la ville. Rappelant qu'ils avaient reçu plus tôt la Mission conjointe de reconnaissance de l'IGAD et de l'UA, ces délégués ont annoncé qu'ils collaboreraient avec les observateurs et ont déclaré qu'ils voulaient « les avoir de leur côté de la ville » (toutefois, à son retour à Nairobi, la Mission a été informée par les responsables somaliens concernés, en particulier Osman Atto, que ces personnes ne représentaient pas son organisation, ni celle de Hussein Aideed).

20.5 Belet-Weyne : Cette ville est située dans la région somalienne de Hiran, le long de la frontière éthio-somalienne. L'Administration régionale de Hiran contrôle la partie Ouest de la ville, tandis que la partie Est est sous le contrôle de responsables différents. La Mission a atterri à l'aéroport le 26 juillet 2003, au matin, mais elle n'était pas attendue. Elle a reçu, du commandant de la milice ayant la garde de l'aéroport, l'ordre de répartir immédiatement. Alors qu'il s'adressait à la Mission, ses miliciens ont encerclé cette dernière et l'avion. Le commandant a déclaré qu'il n'avait reçu, des dirigeants politiques locaux, aucune instruction de recevoir la Mission de reconnaissance, et que personne ne serait en mesure de protéger ses membres à Belet-Weyne. La Mission a donc rapidement re-décollé pour se plier aux injonctions

reçues. Il convient de noter que le message télécopié envoyé par l'ambassadeur Foum à la Mission, via les pilotes, pour lui faire parvenir un message sur Belet-Weyne, n'a été reçu qu'au moment du décollage à Galkacyo. De fait, il était trop tard pour annuler la visite à Belet-Weyne.

20.6 Baidoa – C'est le centre administratif de la région de Bay, au centre-sud de la Somalie. La Mission a été bien reçue par Abshir Hussein Ali, Président intérimaire de la RRA. Au cours des discussions, les dirigeants locaux ont promis d'aider et de protéger les observateurs militaires, lorsqu'ils se déploieront à Baidoa. Ils ont identifié un bâtiment qui servirait tout à la fois de bureaux et de logements pour les observateurs militaires.

20.7 Mogadiscio – La Mission est restée quatre jours à Mogadiscio. Les trois organisations/factions de Hussein Aideed, Osman Atto et Muse Sudi ont instruit leurs représentant de ne pas recevoir la Mission.

La Mission a eu plusieurs réunions fructueuses avec les responsables politiques du TNG, ainsi qu'avec les commandants de la police et de l'armée. Ils se sont engagés à protéger et à aider les observateurs militaires, en dépit de leurs doutes sur l'efficacité de l'opération, indiquant qu'ils auraient plutôt préféré une force militaire ayant la capacité de désarmer les groupes armés. Le commandant de la police du TNG, Ismail Hadj Osman Ali, a invité la délégation à visiter le Département de la Criminologie (CID), proposant de mettre sept bureaux à la disposition de la Mission d'observation de l'UA.

La Mission a également rencontré les représentants de Mohamed Afrah Qanayare, dirigés par Mohamed Xiireey Mohamed, le Vice-Président de l'USC, et d'autres dirigeants et commandants, à leur quartier général, dans la région de Danyale, à Mogadiscio. Ils se sont engagés à collaborer étroitement avec les observateurs militaires et à leur apporter l'assistance et la protection nécessaires tout au long de leur présence en Somalie. Par ailleurs, la Mission a rencontré, à Mogadiscio-Nord, des représentants de Mohammed Deere, qui ont également exprimé leur soutien aux observateurs militaires de l'UA. Par la suite, la Mission a rencontré, dans la partie Ouest de Mogadiscio, des représentants d'Omer Finish, qui se sont engagés à coopérer étroitement avec les observateurs militaires.

Enfin, la Mission a rencontré :

- les dirigeants du sous-clan des Suleiman, qui contrôle le port de Mogadiscio. Ils ont signé le document d'engagement qui leur a été présenté par la Mission. Ils ont, cependant, indiqué que s'ils continuent à être exclus du processus de paix de Mbagathi, les observateurs militaires ne seraient pas les bienvenus ;

- les dirigeants de la faction nouvellement créée du Congrès somalien unifié/Société pour la paix (USC/PS), qui ont menacé la Mission physiquement ;

- les dirigeants d'une autre faction qui vient de voir le jour, l'USC/SC, qui ont menacé de ne pas coopérer avec les observateurs militaires aussi longtemps qu'ils seront exclus de la Conférence de Mbagathi ;

- les dirigeants de l'Association médicale de Mogadiscio, qui ont estimé que le déploiement des observateurs militaires n'était pas la bonne option pour aider la Somalie, qui a plutôt besoin d'une force militaire capable de conduire une opération de désarmement dans le pays. Ils ont également indiqué que les délégués à la Conférence Mbagathi ne représentaient pas l'ensemble du peuple somalien. Ils ont proposé que les observateurs militaires, une fois sur place, se soumettent à un examen médical au sein de leurs structures sanitaires, et que la population soit assurée que les observateurs ne souffrent d'aucune maladie infectieuse ;

- les professeurs d'université, qui se sont félicités de l'initiative de déployer des observateurs militaires qu'ils appuient entièrement, et qui se sont engagés à expliquer, à leurs étudiants et à la population, les objectifs de la Mission d'observation. Dans le même temps, ils ont exprimé des doutes quant à la capacité des observateurs militaire à accomplir effectivement les tâches requises en Somalie ; et

- le Général Galaal (ancien commandant de l'armée nationale somalienne), qui a recommandé l'envoi d'une force internationale qui entreprendrait un programme de désarmement en Somalie, et non le déploiement d' observateurs militaires.

20.8 Kismayo est la troisième ville de la Somalie, située sur la côte, vers le Sud. Elle sert de centre administratif et de ville portuaire desservant les régions Sud du pays. Le Vice-Président de la JVA, Yusuf Nur Mohamoud, accompagné de membres du Comité exécutif de son mouvement et de commandants militaires, a chaleureusement accueilli la Mission. Le Vice-Président a rappelé qu'il avait reçu la Mission conjointe d'établissement des faits de l'IGAD et de l'UA, à travers laquelle la direction de la JVA avait transmis ses requêtes au Comité technique et à l'UA. Il a demandé quelles dispositions avaient été prises pour mettre fin aux violations du cessez-le-feu et sanctionner ceux qui en sont les auteurs. Les dirigeants rencontrés se sont engagés à coopérer pleinement avec les observateurs militaires. Ils ont fait visiter à la Mission un bâtiment, qui servirait de bureaux et de logement pour la Mission d'observation. Il convient de souligner que, lors de la visite, la paix et la sécurité prévalaient.

iii) *<u>Obstacles et incidents rencontrés par la Mission</u>*

21. Même si la Mission s'est déroulée dans le calme et a reçu soutien et coopération dans la plupart des localités visitées, elle n'a pas été totalement à l'abri de problèmes, d'incidents et d'interprétations malveillantes. En plus des difficultés rapportées ci-dessus (manque de coopération et de bonne volonté des factions politiques qui contrôlent la partie Sud de Galkacyo, accès refusé à Belet-Weyne), la Mission a été confrontée à plusieurs autres incidents, y compris :

- des menaces proférées par lettres visant à intimider la Mission ;

- de coups de feu devant Sahafi International Hotel, à Mogadiscio, qui ont fait un mort somalien ;

- le jet d'une bombe artisanale, qui a explosé contre la façade de l'hôtel, au moment où les membres de la Mission et d'autres clients étaient assis dans le jardin, dans la soirée du 28 juillet 2003 ;

- la découverte d'une jambe de femme amputée, près de l'enceinte de l'Hôtel, le 29 juillet 2003 ; et

- la propagation de rumeurs indiquant que la Mission n'allait pas être autorisée à repartir pour Nairobi.

22. Nombre de ces problèmes semblent avoir eu pour origine des distorsions dans les informations diffusées par des médias locaux et internationaux (en particulier, les émissions de la BBC en langue Somali) sur les déclarations et activités de la Mission, particulièrement lorsqu'elle se trouvait dans la partie Nord de Galkacyo. Il fut rapporté que la Mission avait dit que le siège des observateurs de l'UA serait à Galkacyo, puisqu'il s'agit d'une « ville importante et stratégique en Somalie », suggérant, en conséquence, que la solution du problème somalien résidait dans le déplacement de la capitale à Galkacyo. Les distorsions des médias ont été largement répandues, avant les autres visites de la Mission, et ces informations n'ont de toute évidence pas été bien accueillies à Galkacyo Sud en particulier et dans le Sud de la Somalie en général.

23. En réalité, les remarques faites par la Mission étaient que « Galkacyo est une ville très importante et stratégique en Somalie, et que l'Union africaine compte y déployer 4 à 6 observateurs. Les observateurs seraient installés dans la partie Nord, d'où ils couvriraient Galkacyo Sud, puisqu'il s'agit après tout d'une seule et même ville ». A son retour à Nairobi, le 31 juillet 2003, la Mission a appris, de différentes sources, que les incidents rencontrés étaient, dans une certaine mesure, liés au retour au Puntland d'Abdullahi Yusuf, qui était supposé être à Nairobi au moment de la visite de la Mission en Somalie et qui a rencontré la délégation. Certaines factions somaliennes ont perçu cela comme un traitement de faveur réservé au Puntland et à son dirigeant, et ce dans le contexte des tensions entre les clans Hawiye et Darod qui se manifestent avec acuité depuis Galkacyo et ailleurs dans le pays, jusqu'à Hobyo, au centre de la côte somalienne de l'Océan indien.

iv) *Conclusions de la Mission et nouvelles rencontres à Nairobi*

24. Compte tenu de la situation politique et militaire qui prévaut en Somalie, la Mission a conclu que davantage de travail est nécessaire avant le déploiement des observateurs militaires. La Mission d'observation, a-t-il été noté, devrait constituer la composante initiale d'une force beaucoup plus importante et mieux équipée. A cet égard, la Mission a souligné que les dirigeants politiques et les commandants

militaires qui ont été consultés à l'intérieur de la Somalie se sont, dans leur grande majorité, clairement prononcés en faveur d'une force internationale qui contribuerait au programme de désarmement.

25. Après son retour de Somalie, la Mission, en compagnie de l'ambassadeur Foum, a rencontré, le 4 août 2003, le Général de Division J.A. Musomba, Coordonnateur du Comité chargé de contrôler la cessation des hostilités. De l'échange de vues qui a eu lieu à cette occasion, il s'est dégagé que l'UA devrait poursuivre ses efforts pour aider le peuple somalien. Lors d'une autre réunion, tenue le même jour, avec les observateurs internationaux à la Conférence de Mbagathi, les participants ont rendu hommage à la Mission, estimant qu'elle avait fait de son mieux en dépit des conditions difficiles qu'elle a dû affronter en Somalie. Ils se sont engagés à poursuivre leur appui aux efforts de l'UA visant à restaurer la paix, la sécurité et la stabilité en Somalie.

III. EVOLUTION DE LA CONFERENCE DE MBAGATHI

26. Comme indiqué dans mon précédent rapport à l'Organe central, le Comité d'harmonisation mis en place par le Comité technique de l'IGAD pour intégrer les rapports des six Comités de réconciliation créés le 29 novembre 2002 aux fins de délibérer sur les questions centrales du conflit somalien, a présenté, en mai dernier, un rapport provisoire intégré. Ce rapport, qui comporte un projet de Charte devant régir la période de transition en Somalie, a ouvert la voie au démarrage de la Plénière de la Phase II de la Conférence, qui a immédiatement commencé à discuter des recommandations qui y sont contenues.

27. Au début du mois de juin 2003, le Comité technique a présenté à la Plénière, pour discussion par les parties somaliennes, un projet de Charte révisée qui a été préparé par des experts, avec la participation d'intellectuels somaliens ayant des compétences dans les affaires constitutionnelles. Cette Charte révisée est conçue suivant les principes du fédéralisme. Les discussions sur ce document se sont poursuivies depuis juin jusqu'au mois d'août 2003. Mais des divergences ont persisté entre les parties somaliennes. En résumé :

- certaines délégations, y compris le TNG, ont estimé que le projet de Charte ne doit pas s'appliquer à la période de transition. Il devrait plutôt être soumis à un référendum, dans une phase ultérieure, au cours de la période de transition de quatre ans qui est projetée ;

- la délégation du Puntland s'est fortement prononcée en faveur de l'adoption de la Charte dès la fin de la Conférence de Mbagathi et le début de la période de transition ;

- d'autres factions somaliennes ont exprimé de sérieuses réserves sur certaines dispositions de la Constitution, en particulier celles relatives à la définition de la nation somalienne.

28. Il convient également de noter les divergences entre les membres du Comité technique de l'IGAD sur certains aspects de la Charte et sur la meilleure façon d'aider les Somaliens à réconcilier leurs points de vue. Cette situation, à son tour, a aggravé les divergences inter-somaliennes sur la question.

29. A mesure que le débat sur la Charte avançait, les divergences entre les parties somaliennes se creusèrent davantage, notamment au cours du mois d'août, culminant avec le retrait de certaines délégations de la Conférence, en particulier le TNG qui, dans sa grande majorité, a quitté Mbagathi pour retourner en Somalie, en compagnie du Président du TNG, Abdikassim Salad Hassan, et Muse Sudi, avec les membres de sa délégation. En se retirant de la Conférence, certaines délégations ont invoqué la réticence du Comité technique à accepter des changements substantiels au projet de Charte. D'autres ont mis en exergue ce qu'ils ont appelé le manque d'impartialité du Comité technique, s'agissant du traitement réservé aux différentes délégations somaliennes. D'autres encore se sont retirés pour protester contre ce qu'ils qualifient d'exclusion continue de groupes importants de la population somalienne du processus de réconciliation. En vue de répondre aux objections et observations faites par les délégués somaliens à la Plénière, le Président du Comité technique a mis en place un Comité comprenant quelques Somaliens et un juriste kenyan, pour examiner le document et préparer une version révisée.

30. Eu égard à ces développements qui menacent de faire dérailler le processus de paix, maintenant dans sa phase la plus cruciale, mon Envoyé spécial et les observateurs internationaux ont déployé des efforts concertés visant à réconcilier les points de vue des délégués somaliens et à restaurer l'harmonie au sein du Comité technique. Ces efforts n'ont pas encore porté leurs fruits, car les divergences sur le projet de Charte ont persisté à Mbagathi.

31. Entre-temps, une délégation conduite par un diplomate italien, dont le pays préside actuellement l'UE, a rencontré, le 20 août 2003, le Commissaire intérimaire chargé de la Paix, de la Sécurité et des Affaires Politiques, pour des consultations sur la Somalie. La délégation a réitéré l'appui de l'UE au processus en cours, exprimant l'espoir qu'il puisse aboutir à la conclusion d'un accord global et à la mise en place d'un gouvernement démocratique, inclusif et à base élargie pour la Somalie.

IV. OBSERVATIONS

32. Une fois de plus, le processus de paix en Somalie se trouve à la croisée des chemins. Près de dix mois après son lancement, la Conférence de réconciliation nationale n'est toujours pas parvenue à son objectif déclaré de trouver une solution durable au conflit que connaît la Somalie depuis plus d'une décennie maintenant. L'ambassadeur Kiplagat avait espéré que toutes les Phases de la Conférence et la formation d'un nouveau gouvernement somalien seraient terminées à la mi-juin. A l'évidence, et au vu de la situation actuelle, la Conférence est très largement en retard sur son calendrier.

33. Les divergences au sein de la Plénière au sujet du projet de Charte révisée devant régir la période de transition et le retrait de certaines délégations de la

Conférence, retrait qui sape le principe d'inclusivité sur lequel repose l'ensemble du processus, constituent un sujet de grave préoccupation. Par ailleurs, les divergences au sein du Comité technique de l'IGAD sur la meilleure façon de faire avancer les discussions ont accru la complexité de la situation.

34. Dans le même temps, la situation à l'intérieur de la Somalie reste instable. D'une façon générale, les conditions énoncées dans mon rapport de juin dernier à l'Organe central, comme étant le minimum requis pour l'exécution du mandat de la Mission d'observation, ne sont toujours pas remplies. En fait, la situation sur le terrain, comme l'ont dit les Somaliens eux-mêmes, à plusieurs reprises, à la Mission de reconnaissance, appelle au déploiement d'une force internationale, qui se chargerait de la tâche difficile et complexe de désarmer tous les groupes et factions armés. La Mission d'observation constituerait alors une composante d'une telle force internationale, même si, et pourvu que les conditions nécessaires soient remplies, elle pourrait être déployée en avance.

35. A la lumière des éléments ci-dessus, l'Organe Central pourrait, notamment :

- lancer un nouvel appel aux factions somaliennes et à leurs dirigeants, leur demandant de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour assurer une conclusion rapide de la Conférence de Mbagathi. A cet égard, l'Organe central pourrait, le moment venu et dans un lieu approprié, inviter toutes les factions somaliennes et leurs dirigeants actuellement à Mbagathi, pour leur rappeler, sans équivoque, le fait que la réalisation d'une réconciliation durable et de la paix en Somalie relève d'abord et avant tout de la responsabilité des Somaliens eux-mêmes ;

- tout en réitérant son appréciation aux Etats dits de la Ligne de front et au Comité technique de l'IGAD pour leurs efforts, les encourager à faire preuve de plus de cohésion et de coordination dans la conduite de la Conférence de Mbagathi et du processus de paix en Somalie en général ; et

- conformément à la décision sur la Somalie adoptée par le Conseil exécutif lors sa session de Maputo, entériner la création d'une force multinationale à déployer en Somalie, au moment le plus approprié, pour procéder au désarmement et promouvoir le climat de sécurité requis pour la mise en œuvre de tout accord qui sortirait de la Conférence de Mbagathi.

36. Pour ma part, j'ai l'intention de poursuivre mes contacts avec les factions somaliennes, pour examiner avec elles comment mieux soutenir le processus de paix, y compris la mise en œuvre de la Déclaration d'Eldoret. J'envisage, en particulier, de dépêcher une délégation à Mbagathi pour renouer les contacts avec certaines des factions somaliennes. Ces consultations pourraient ouvrir la voie à l'envoi d'une autre délégation en Somalie, pour discuter davantage avec les dirigeants et les commandants militaires somaliens, tant dans les zones où l'accueil n'a pas été des meilleurs que dans des régions qui n'ont pu être visitées par la Mission de reconnaissance.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Peace and Security Collection

2003-08-29

Report of the Interim Chairperson on the Reconciliation Process in Somalia

African Union

Peace and Security Department

https://archives.au.int/handle/123456789/8248

Downloaded from African Union Common Repository